

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 30 juin 2020

Délibération n° 25- 2020 relative à la désignation d'un membre du CA pour la commission pour les relations internationales

VU l'article 7 du règlement intérieur de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve à l'unanimité la désignation de **Madame Sandrine DHONDT-CORDELIER**, membre du conseil d'administration pour siéger à la commission pour les relations internationales.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	27
Majorité absolue	19	Membres représentés	1
Nombre de pouvoirs	1		

Délibération adoptée

Visa du Président




Guillaume Gellé

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 17 juillet 2020
--

Document mis en ligne le : 17 juillet 2020